



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 26 JUIN 2024

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS,
Mme NISSATO, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, M. REVERSADE

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 10 juin 2024 à l'unanimité.

2. Elections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024

Le Conseil procède à la désignation des assesseurs et présidents pour 5 tranches horaires. Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h.

3. Budget primitif 2024 – Décision modificative

Le Conseil Municipal approuve le changement d'affectation de la somme de 32 798,50 €, à la section investissement, de la ligne « Solde d'exécution de la section » à la ligne « Constructions ».

4. Finalisation de la promotion interne de l'agent technique

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un poste d'agent de maîtrise ainsi que la nomination de M. Stéphane ROUX à ce poste à partir du 1^{er} septembre 2024.

5. Renouvellement du contrat de l'agent de service

Le CDD de Mme BERNARD arrive à échéance le 11 août 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à la reconduction de ce CDD pour une durée de 36 mois.

6. Piscine de La Guillou : gratuité pour les enfants de la commune

M. le Maire propose de renouveler la prise en charge de l'entrée à la piscine de La Guillou à Lalinde par la Commune, pour les jeunes Cléranais de moins de 16 ans.

Le Conseil Municipal approuve cette idée à l'unanimité.

Les personnes intéressées doivent demander au préalable une attestation à la mairie pour pouvoir en bénéficier.

7. Questions diverses

M. le Maire propose de nommer M. Fernand DEMAY citoyen d'honneur de la Commune de Cause de Clérans à l'occasion de l'anniversaire de ses 100 ans.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition. Une médaille sera remise à M. DEMAY lors de la fête de la Saint-Jean.

8. Prochaine réunion

24 juillet 2024 à 10h

Fin de la réunion : 12h